

# Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

## Formation certifiante - Fiche N°RS5944

### Objectifs

Être en mesure de réaliser son chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

### Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation en agriculture, les candidats doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation permettent le chiffrage de leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. Cette formation ne donne pas d'équivalences ou passerelles vers d'autres formations. Les débouchés de la formation sont : la création de son activité, création d'un nouvel atelier sur sa ferme.

### Pré-requis

Aucun prérequis

### Contenu

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne

- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technicoéconomiques issus de la littérature professionnelle, pour construire un plan de production.

- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel :

\*Définir les investissements matériels (matériel technique, aménagements, constructions...) nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement.

\*Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.

- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales en identifiant les charges et les produits liés à l'activité, d'après des références technicoéconomiques professionnelles, sinon par la comparaison de systèmes de production similaires dans l'environnement proche, ou en calculant son coût de revient, pour élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet.

- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet

### Modalité d'enseignement

présentiel

### Méthodes et moyens pédagogiques

Tour de table, présentation orale et échanges de groupe, documents supports écrits

### Moyens matériels

Salle équipée du matériel de formation (tables, chaises, vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard...). Les stagiaires travaillent sur leur propre dossier et leurs propres chiffres entre les séances

### Modalités d'évaluation des acquis

Nous utilisons un questionnaire de satisfaction, d'utilisation intuitive, qui permet au bénéficiaire d'exprimer ses attentes pour la suite ainsi que sa satisfaction ou son désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire. L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans, ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie sur 1 an au moins. La certification est obtenue si la candidate valide l'ensemble des compétences du référentiel. En fin de formation, une

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 6 jour(s)

**Date limite d'inscription** 10/01/2023

### Tarifs

Adhérent 1344€

Non agricole 1344€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi ou CPF. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

### Plus de renseignements

Maïté GERBER, responsable de stage  
maite-gerber@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98 / 07-81-70-47-87

Mél : addear12@orange.fr

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Repas tiré du sac le midi.

Un chèque de caution de 150€ non encaissé vous sera demandé afin de confirmer votre inscription et ainsi réserver votre place sur cette formation. Il vous sera rendu au 1er jour de la formation.

**Taux de satisfaction : 100%**

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.



**Modalités d'accès :**

attestation de formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve (les dossiers passant en jury d'évaluation), un parchemin sera délivré. Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations. Débouchés : création de son activité ou d'un nouvel atelier.

### Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

### Références qualités

qualicert,qualiopi,datadock

### Dates, lieux et intervenants

<b>19 janv 2023</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12
<b>26 janv 2023</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12
<b>02 févr 2023</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12
<b>16 févr 2023</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12
<b>09 mars 2023</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12
<b>16 mars 2023</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps 12510 Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12

### Financier(s)



### Bulletin d'inscription

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))